



Remplacement compteur d'eau (index erroné)

Par **anyya**, le **16/04/2011** à **18:21**

Bonjour,

Je suis dans une situation problematique car l'index que j'ai relevé est différent de celui relevé par la société qui a remplacé mon compteur d'eau. Pendant cette intervention, le technicien (plombier) n'a pas établi d'avis de dépose avec signature contradictoire et relevé d'index et mon compteur se trouve déjà dans la poubelle. Il est à noter que lors de l'installation aucune anomalie n'était constatée, que celle-ci est apparue 9 mois plus tard lors du décompte de charges. Cet avis de dépose n'est-il pas obligatoire? N'est-il pas aux professionnels de se prémunir de ce genre de problème?

Où puis-je trouver les conditions et procédures d'installation de ce genre d'appareils afin d'attaquer cette société au Tribunal?

Merci par avance